

L'euthanasie

L'euthanasie est une possibilité offerte à l'animal et à ses maîtres de mettre fin dignement à la vie de l'animal, sans attendre une mort naturelle. Cette décision est toujours difficile à prendre, même si une longue maladie permet un délai de réflexion plus long et donc une décision plus réfléchie qu'un accident brutal. Une euthanasie n'est jamais obligatoire ; c'est simplement une possibilité qui permet d'éviter au chien/chat une longue agonie.

Une décision difficile à prendre

Sauf cas particulier, l'euthanasie est rarement une urgence. Le vétérinaire prend donc systématiquement le temps de réaliser un examen clinique soigneux de votre animal, voire des examens complémentaires.

Une fois ces examens réalisés, le diagnostic peut être clairement posé. Votre vétérinaire vous énonce le pronostic (chance de guérison ou de stabilisation, qualité de vie attendue, espérance de vie...) et les possibilités de traitement (avantages et inconvénients de chaque traitement, coût...). Si vous le souhaitez, vous avez tout à fait la possibilité de demander un deuxième avis médical.

Prenez le temps de la réflexion. Ce temps peut être très court (5 min) ou très long (plusieurs jours) si l'état de votre animal permet l'attente. N'hésitez pas à poser au vétérinaire toutes les questions que vous le souhaitez : Que se passera-t-il si on ne l'euthanasie pas ? Comment se déroule l'euthanasie ? Est-ce qu'il souffre ? Que faire du corps ensuite ?

Ne restez pas seul pour prendre la décision d'euthanasie. Entourez-vous de votre famille et de vos proches. Ne laissez pas les enfants à l'écart de cette décision ; ils ont souvent des réactions très saines face à la mort et un secret mal gardé sera pire que la réalité.

La souffrance de l'animal n'est pas le seul critère à prendre en compte, puisque, dans la plupart des cas, elle peut être soulagée par des antalgiques efficaces, voire des sédatifs. Il faut aussi envisager le mal-être, les conditions de vie de l'animal et les vôtres, le confort de l'animal...

Quelques éléments peuvent vous aider à prendre une décision :

- Votre chien/chat est-il encore autonome ?
- Peut-il manger seul ? Peut-il se déplacer pour faire ses besoins ?
- Vous montre-t-il encore des manifestations d'attachement ? Recherche-t-il les contacts ?
- Cherche-t-il à s'isoler ? Est-il agressif ?
- Adopte-t-il des positions inhabituelles (à la marche ou au repos) ?
- Est-ce qu'il se plaint, gémit ou vocalise ?
- Refuse-t-il de manger ?
- Est-il dangereux pour son entourage ? Contagieux ?

Restez conscient du fait qu'il n'y a pas de « bonne » décision ; il s'agit de déterminer la « moins mauvaise », pour vous et votre animal.

Quelles que soient vos motivations de demander l'euthanasie (financières, pratiques, personnelles, familiales...), votre vétérinaire ne vous jugera pas et respectera votre choix.

Mais le vétérinaire peut aussi refuser de pratiquer l'euthanasie s'il juge qu'elle n'est ni nécessaire, ni souhaitable.

Le déroulement de l'euthanasie

Quelle que soit la technique utilisée, l'euthanasie est un acte indolore pour l'animal.

Dans la plupart des cas, le vétérinaire pose un cathéter dans une veine de l'animal. Il injecte ensuite une forte dose d'anesthésique qui endort l'animal. Puis, il procède à l'injection de barbituriques « fatale », par la même voie veineuse, quelquefois directement dans le cœur.

Il est possible que l'animal présente des mouvements agités ou des convulsions. Ce sont des réflexes et non pas des signes de souffrance. Il est possible aussi que l'animal vide sa vessie et ses intestins à ce moment-là.

Vous pouvez choisir d'assister ou non à l'euthanasie. Vous pouvez n'être présent que pour la pose du cathéter et l'injection d'anesthésiques, et sortir pour l'injection fatale.

Si vous le souhaitez, demandez un temps de recueillement et de tranquillité pour dire au revoir à votre chien/chat.

Et après ?

Il reste quelques formalités à accomplir concernant le devenir du corps (enterrement ou incinération) et quelques démarches administratives (retour des documents d'identification).

L'émotion et le chagrin ne sont pas moindres dans le cas d'une euthanasie préparée et planifiée. Même si cela est difficile, ne vous laissez pas envahir par la culpabilité : vous avez évité à votre compagnon des souffrances inutiles, vous avez pris la décision adaptée à la situation.

Lorsque vous vous sentirez prêt, faites des projets : vous pouvez envisager une nouvelle aventure avec un nouveau compagnon.

